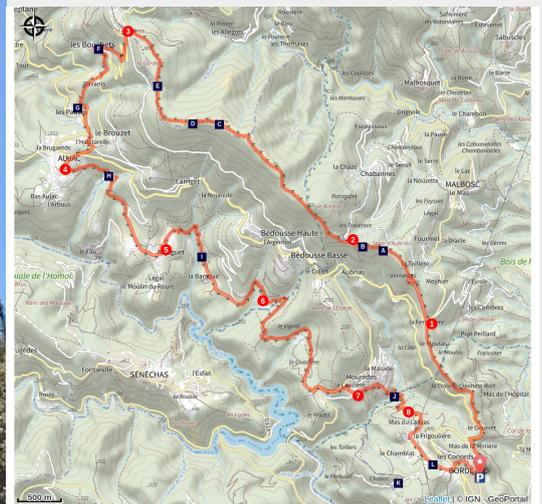


Les crêtes d'Aujac

CEVENNES - Bordezac



Château du Cheylard (© C. DUMAS - Dpt30)



Très belle randonnée sportive qui vous fera découvrir de très beaux points de vue sur les pentes sud du Mont Lozère et les vallées cévenoles.

Il faut partir tôt le matin pour effectuer ce long circuit qui court sur l'ancienne draille des crêtes de la Loubière avant d'emprunter une vieille voie romaine cachée dans la fûtaie de pins.

Audioguidage du parcours disponible via l'appli smartphone Rando Gard téléchargeable sur App Store et Google Play

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 8 h

Longueur : 21.9 km

Dénivelé positif : 944 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Architecture et village, Faune et flore, Point de vue

Itinéraire

Départ : Bordezac (Parking Mairie) ou Aujac

Arrivée : Bordezac (Parking Mairie) ou Aujac

Balisage : — Boucle PR départementale
— GRP®

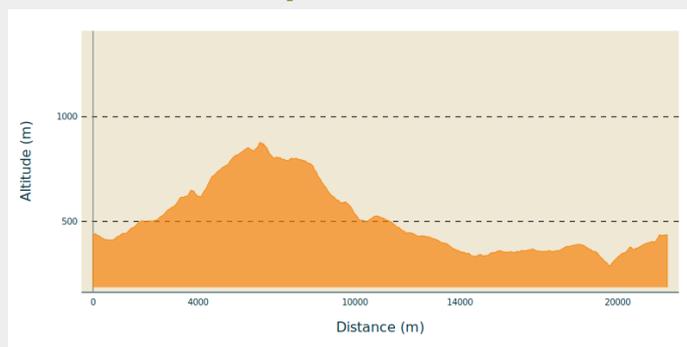
Communes : 1. Bordezac

2. Malbosc

3. Aujac

4. Bonnevaux

Profil altimétrique



Altitude min 286 m Altitude max 876 m

Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en **italique gras** et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous:

*** Départ possible d'Aujac (4).

D - Du parking, passer devant l'église (le PR est commun avec le GR® de Pays Tour de la Haute Vallée de la Cèze jusqu'à Aujaguet). Au poteau directionnel « **Bordezac-Croix** », suivre « **Les Minières** ». Au carrefour, suivre à droite sur 270 m la D 51. Après la dernière maison du Gourret, quitter la départementale à droite, monter le chemin à gauche sous les pins.

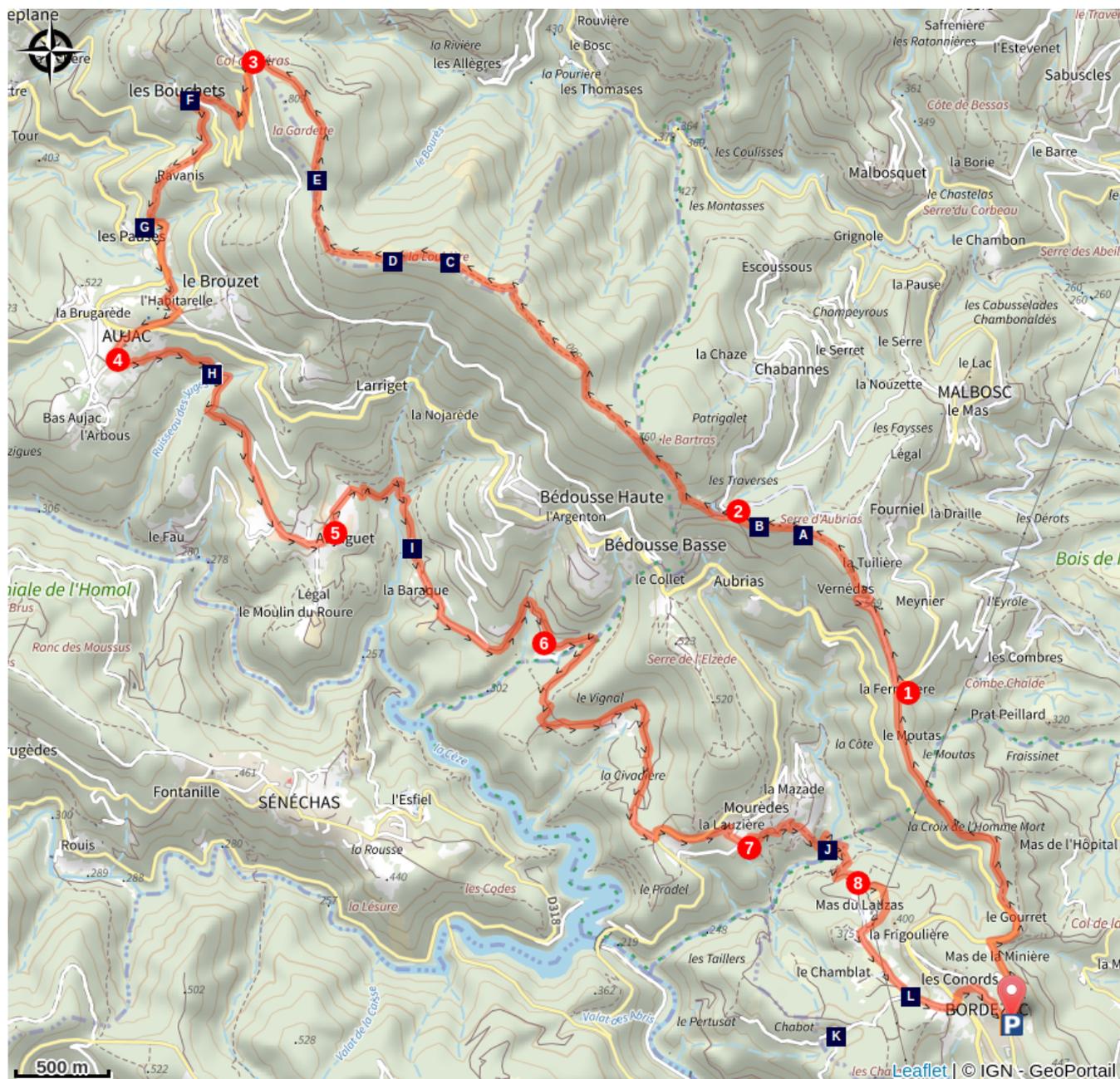
1. Traverser la D 216, la suivre à droite puis monter à gauche par une piste. Après le virage en épingle, prendre à gauche dans le virage suivant. Continuer jusqu'à « **Serre d'Aubrias** » (jonction avec le GR® de Pays Le Cévenol qui arrive à droite de l'Ardèche).
2. Suivre en face la direction « **La Loubière** », continuer à monter sur le chemin jusqu'au poteau « **La Loubière** ». Passer les antennes et, par le sentier escarpé, joindre le poteau « **Les Rouvières** ». Prendre à droite pour atteindre le poteau « **Col du Péras** ».
3. Prendre à gauche la sente jusqu'à « **Aujac** », par les poteaux « **Les Bouschets** », « **Ravanis** », « **Combemale** », « **Les Pauses** » et « **L'Habitarelle** » (séparation à droite du GR® de Pays Le Cévenol). Au deuxième poteau « **L'Habitarelle** », carrefour avec la D 320, suivre la direction « **Aujac** » à droite sur la route goudronnée.
4. Au poteau « **Aujac** », prendre à gauche direction « **Aujaguet Les bois** » sur 40 m. Quitter la route goudronnée par la gauche et suivre une voie antique [*** assise romaine]. Au carrefour avec la route goudronnée, la suivre à droite jusqu'au poteau « **Aujaguet** » (séparation du GR® de Pays Haute Vallée de Cèze).
5. Suivre la direction « **Les Tieyres** » puis traverser le hameau. Au ruisseau du Julian, passer le gué et prendre à droite un chemin qui, au départ, longe le ruisseau en balcon puis rejoint une petite route goudronnée. La suivre à gauche

sur 700 m. Dans le virage en épingle, quitter la route pour prendre un chemin à gauche jusqu'au poteau « **Les Tieyres** ».

6. Suivre le chemin qui traverse le ruisseau des Amarosses, qui continue dans une petite combe et rejoint une route goudronnée. La suivre sur 200 m jusqu'au carrefour de la D 52 au poteau « **Chante Perdrix** ».
7. Suivre la direction « **La Forge** », et monter la route à gauche sur 250 m, puis bifurquer à droite. Descendre le chemin. À La Lauzière, prendre à droite. À la prochaine intersection, tourner à gauche, continuer à descendre pour passer sur le pont de la Doue et rejoindre le poteau « **La Forge** ». Continuer le chemin, puis prendre à gauche pour aller au poteau « **Les Fontaniels** ».
8. Suivre la route goudronnée, poursuivre par les poteaux « **Le Champlat** », « **Le Boual** » (jonction du GR® de Pays) et le « **Le Rouve** ». Au carrefour, traverser la D 51, monter le sentier en face pour regagner la route goudronnée. La suivre à droite jusqu'au poteau « **Bordezac Croix** » (au carrefour le GR® de Pays part au nord vers le Col du Péras et au sud vers Bessèges). Prendre à droite jusqu'au poteau « **Bordezac** ».

Parcours issu du topoguide départemental Le Gard à Pied (édition FFRandonnée - 2024)

Sur votre chemin...



-  L'Ardeche (C)
-  La Clède (E)
-  Le hameau des Pauses (G)
-  Flore (I)
-  La Bruyère (K)
-  Eglise de Saint Joseph (M)
-  Le Chataignier (A)
-  Vue sur les Cévennes et Mont Lozere (B)
-  Le Bouleau (D)
-  Rucher Tronc (F)
-  Une Calade (H)
-  Pont Romain (J)
-  Pin de Salzman (L)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Eviter les périodes de fortes chaleur. Sur la serre de la Loubière entre Bordezac et le Col du Péras plusieurs passages délicats en corniche.

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.lio-occitanie.fr/

Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Bordezac, à 39 km au nord d'Alès par les D 904 et D 51.

Parking conseillé

Parking mairie Bordezac ou parking d'Aujac

Source

Département du Gard



En collaboration avec la FFRandonnée du Gard

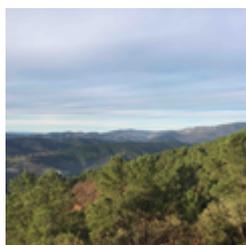
<https://gard.ffrandonnee.fr/>

Sur votre chemin...

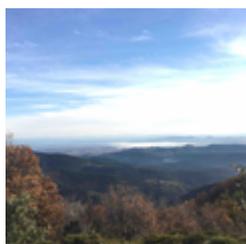


Le Chataignier (A)

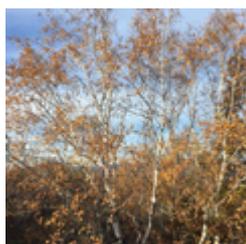
Sur presque un millénaire le châtaignier a dominé la vie des Cévennes. Tout de cet arbre, fruits, bois, feuilles, a abondamment été utilisé par les hommes pour qui il fut longtemps la première ressource. On peut ainsi aisément parler d'une véritable civilisation du châtaignier. L'homme en a tiré l'essentiel de sa subsistance, il en mangeait chaque jour sous la forme d'une soupe appelée bajanat. Les animaux d'élevage étaient eux aussi nourris grâce à "l'arbre à pain".



◀ Vue sur les Cévennes et Mont Lozere (B)



◀ L'Ardeche (C)



Le Bouleau (D)

L'Arbre de la sagesse. Dans tous les pays du Nord, le bouleau jouit d'une réputation non usurpée d'arbre magique. Le bouleau est un arbre pouvant atteindre jusqu'à 25 m de hauteur. L'écorce blanc argenté dans sa jeunesse, devient brune crevassée ensuite. S'il est un arbre indispensable, c'est bien le bouleau ! En effet, on l'utilise en menuiserie, saboterie, tannerie, parfumerie, teinturerie, papeterie... et en médecine naturelle. Les bienfaits de la sève tirée du tronc d'un jeune bouleau, sont connus depuis le XVI^e siècle au moins. En Europe du Nord, où l'arbre est particulièrement abondant, l'écorce fraîche est utilisée contre les verrues.



La Clède (E)

Voici face à vous une ancienne Clede. Une clède est un petit bâtiment servant de séchoir à châtaignes qu'on rencontre principalement dans les Cévennes, dans la partie sud du Massif central. A l'étage une porte permet de vider les châtaignes sur un plancher fait de lattes de bois étroites et légèrement espacées (la claie, cleda en occitan). La couche de châtaignes déposée sur le plancher atteint 40 à 50 cm.

Au rez-de-chaussée, un feu doux presque, sans flammes, est réalisé avec des bûches de châtaignier et les peaux des châtaignes séchées l'année précédente, la "pousse". L'air chaud et la fumée traversent la couche de châtaignes et s'échappent par les étroites ouvertures réalisées autour du bâtiment. Les châtaignes sont remuées régulièrement et au bout de trois semaines environ les châtaignes sont sèches.



Rucher Tronc (F)

À l'état sauvage, les abeilles élisent souvent domicile dans des troncs d'arbres creux. En s'inspirant de ce processus de nidification, les apiculteurs des Cévennes ont imaginé des habitats permettant aux butineuses domestiquées de vivre dans des conditions au plus près de celles de la nature. Au fil des siècles, pour fabriquer les ruches-troncs, ils se sont servis des matériaux des environs.

Le hameau des Pauses (G)

Ce hameau accueille en son temps colporteurs, bergers et marcheurs dans sa belle auberge en bordure de chemin. C'est aussi là que se tenaient au XVIIIe siècle les audiences publiques des procureurs de Villefort. Un jour, trente habitants venus à l'une de ces réunions "invitèrent" les procureurs à "plier bagages et à ne faire aucune saisie"... "Il s'en suivit un grand tumulte" ! (B. Mathieu)



Une Calade (H)

Une rue caladée, encaladée ou en calade, ou plus simplement une calade, désigne en Provence et en Languedoc une voie de communication, une chaussée pavée de galets fluviaux ou empierrée de pierres calcaires. Dans ce dernier cas, les pierres sont posées verticalement, sur chant (sur la tranche).

Le verbe calader signifie « paver », « empierrer » (en occitan caladar). L'artisan spécialisé dans le caladage des chaussées était le caladier (en occitan caladaire). On dit aujourd'hui caladeur.



Flore (I)

Arbre à fraise : l'arbousier



Pont Romain (J)



La Bruyère (K)

Passer la main sur les abords gauche du chemin. Tout le monde connaît les landes bretonnes couvertes au début de l'été du violet de la bruyère se mêlant au jaune d'or des ajoncs. En y regardant de plus près, il y a dans ces landes deux bruyères. La « vraie » bruyère est nommée Erica par les botanistes alors que la « fausse » bruyère correspond à la Callune en botanique. En Cévennes la seconde seule est présente et illumine les crêtes de sa floraison violette de la fin de l'été à l'automne. Vous aurez d'ailleurs bien du mal à faire entendre aux gens du pays que cette plante n'est pas de la Bruyère, mais une plante voisine : la Callune !

Crédit photo : ©Gard Tourisme



Pin de Salzman (L)

Le Pin de Salzman est une sous-espèce du Pin noir autrefois très répandue dans le bassin méditerranéen, maintenant en forte régression et menacée de disparition. Malgré une certaine ressemblance avec le pin noir, le pin de Salzman possède des particularités qui permettent de le distinguer clairement : ses aiguilles sont d'un vert très clair, droites, souples et ne piquant pas au toucher, mesurant de 10 à 18 centimètres, disposées en pinceau, et le rameau de l'année a la particularité d'être dénudé à la base, laissant apparaître sa couleur d'un beau et luisant brun orangé.

Crédit photo : ©Gard Tourisme



Eglise de Saint Joseph (M)

L'église Saint Joseph de Bordezac a été construite en 1859. Saint Joseph est le saint protecteur de la paroisse de Bordezac. Ainsi, en 2016 près de l'autel de ce saint patron a été placée une plaque commémorative de l'indulgence plénière perpétuelle accordée par le pape Grégoire XVI en 1838 sur la demande du Père Dumazert, curé de Peyremale, « à tous ceux et celles qui sont venus, viennent et viendront fêter Saint Joseph à l'église de Bordezac". Une indulgence accordée aux conditions habituelles (confession, communion et prière aux intentions du Saint Père le pape).

Crédit photo : ©Gard Tourisme